

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	35 (1963)
<b>Heft:</b>	8
<b>Artikel:</b>	Naissance d'une nouvelle architecture et non pas mort de l'architecture!
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-125486">https://doi.org/10.5169/seals-125486</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Naissance d'une nouvelle architecture et non pas mort de l'architecture !

*La mutation actuelle ne doit pas nous conduire à comparer les extrêmes...*

24

Récemment, M. Jules Romains – qui s'est souvent préoccupé des problèmes posés par l'architecture – a publié un article intitulé: «La mort de l'architecte».

Il faudrait reprendre l'intégralité de cette étude pour mieux la commenter. En effet, il s'y trouve des précisions et des indications fort intéressantes. Toutefois, la place nous manque pour ce faire et nous devrons nous contenter d'en aborder les grandes lignes.

Dès le départ, M. Jules Romains indique d'ailleurs son état d'esprit, puisqu'il écrit:

«J'ai toujours pensé que l'architecture a une grande importance dans la vie d'un peuple, et dans les traces qu'il laisse de lui-même. Que reste-t-il de bien des civilisations disparues, sinon les édifices qu'elles avaient réussi à implanter dans le sol?»

Sur cette observation fort juste, on évoque la place Vendôme et Versailles qui «contribuent à ressusciter le règne de Louis XIV aussi efficacement qu'une tragédie de Racine, qu'un chapitre de La Bruyère ou de Saint-Simon». Quoi qu'il en soit, «depuis un quart de siècle» – situation sans précédent – nous n'avons plus d'architecture, affirme M. Jules Romains qui poursuit ainsi:

«Il y a des ingénieurs qui par l'application de quelques formules passe-partout (aussi dépourvues de particularités qu'une table de logarithmes), sont capables de monter en peu de temps une bâtie tant bien que mal adaptée à son emploi. Dieu sait que l'adaptation n'est pas toujours parfaite, ainsi que l'apprennent à leurs dépens les êtres humains qui ont à vivre ou à travailler dans ces locaux. Mais soyons généreux. Et accordons-leur que, comme «machines à habiter» (c'est une qualification dont volontiers elles se parent), ou comme machines à abriter des ateliers voués à la fabrication d'ampoules électriques, ces constructions se défendent, à condition que leur prix de revient soit bas, et qu'elles ne se disloquent pas trop vite. Mais quand, à l'abri du terme d'«architecture», elles ont l'air de vouloir se ranger sur la même file que Notre-Dame ou le Grand Trianon, la prétention devient comique.

» Nous assistons d'ailleurs au paradoxe que voici: d'une part, cette «architecture» n'est pas du tout l'expression du goût public. Si vous en parlez à des gens, neuf sur dix lèvent les épaules, comme à la mention d'un mal auquel il faut bien se résigner. Or, dans le passé, le style architectural d'une époque a toujours répondu à un état d'esprit ou de sensibilité qui s'était répandu dans le public. Les châteaux de la Renaissance, le néo-antique de la fin du XVIII<sup>e</sup>, même de néo-gothique de la première moitié

du XIX<sup>e</sup>, vérifient cette relation. Quand une mode, il y a un siècle, se targuant de modernisme, a voulu abuser du fer comme matériau apparent, elle a vite été ramenée à la raison. Le public voulait bien qu'on lui fit des Halles en fer (à démolir plus tard). Il était prêt à s'extasier devant une prouesse technique comme la Tour Eiffel. Mais il aurait considéré comme une mauvaise plaisanterie une façade de palais ou d'Opéra fait d'un fouillis de poutrelles métalliques.

» D'autre part, à aucune époque, la docilité des architectes au goût répugnant n'est allée jusqu'à l'abnégation de toute tendance personnelle. Un style a toujours admis des variantes, des schismes, des réactions contre la mode. Or, à la Commission des Sites de Paris, à laquelle doivent être soumis tous les projets de construction, nous constatons le curieux fait suivant: tous les projets présentés observent un conformisme plus strict que s'il était imposé par un règlement (qu'on essayerait, lui, de tourner). Nous n'avons pas le choix. Tous ont l'air de considérer le building «casier à bouteilles» comme un type orthodoxe dont il serait folie de s'écartier. La part d'invention porte sur le nombre des étages et des fenêtres (toutes de même format et dénuées, bien sûr, de la moindre trace des ornements dont on usait aux époques barbares). On voit mal, en ce cas, pourquoi des initiatives aussi modestes ne seraient pas abandonnées au commis chargé de prendre les commandes dans une usine d'immeubles «démontables».

En fait, M. Jules Romains constate à «cette anti-architecture trois vices essentiels.»

– le manque d'ornementation, qui conduit au produit d'usine en série. (A ce propos, on indique que l'ornement dans les architectures d'autrefois ne nuisait en rien au souci de structure, par exemple les cathédrales ou les coupoles de Sainte-Sophie ou de Saint-Pierre);

– l'élimination de toute particularité locale, de tout signe d'originalité nationale, car partout – de Johannesburg à Caracas – on retrouve les «mêmes rangées de casiers à bouteilles» (seuls les Soviets auraient le courage de lutter contre cette épidémie de conformisme);

– l'absence de création durable car les édifices qu'on nous prodigue vieillissent très mal et dans vingt ans, ils seront horribles à regarder.

Et M. Jules Romains conclut:

«Les monuments d'autrefois, chargés de siècles, prennent alors leur revanche. Le Louvre, sa cour Carrée, sa colonnade, émerveilleront encore le Parisien et le touriste quand telle fabrication encombrante, que je préfère ne pas nommer, aura rejoint au dépôt de gravats ce pauvre Théâtre Pigalle né vers 1930 et mort de sénilité crasseuse dès avant 1960.»

Sans contester l'absolue véracité de bien des points soulevés dans cet article, il faut observer que M. Jules Romains confond très évidemment deux problèmes. La plupart de nos contemporains, d'ailleurs, font de même et comparent ce qui n'est en rien comparable.

Il nous le dit lui-même, sans paraître le constater puisque d'une part, pour parler du passé, il évoque les cathédrales, Sainte-Sophie, Versailles (le palais, bien sûr), la place Vendôme, le Louvre, etc.! alors que pour parler du présent et de ses «casiers à bouteilles» il a soin de dénoncer les «machines à habiter» et les bureaux...

Or, pour juger d'une architecture – comme du reste – il faut savoir exactement de quoi l'on veut discuter. Le Louvre, Notre-Dame de Paris, le Grand Trianon, sont des monuments «gratuits». Ils n'ont jamais été conçus pour loger les familles du peuple. Si l'on veut parler des palais des Dieux et de ceux des rois pour en venir aux immeubles HLM ou aux logécos, le procès est trop vite instruit!

Pour juger pleinement de nos «machines à habiter», il faut imaginer ce qu'étaient les «machines à habiter» du monde romain ou du Moyen Age, les corons du Nord et les cités «ouvrières» de Nantes, au XIX<sup>e</sup> siècle. Alors, il sera facile de développer les arguments contraires.

Il est sans doute trop facile de dire que Sainte-Sophie de Constantinople, Saint-Pierre de Rome sont des merveilles du goût humain. Qui donc oserait prétendre le contraire? Mais nous n'avons pas ici à loger le Créateur lorsqu'on nous demande de loger les jeunes ménages et l'argent pour ce faire nous est autrement compté!

Certes, il n'est pas question de dire que tout ce que font les architectes d'aujourd'hui soit des merveilles.

Mais qui donc leur commande des palais de marbre, de porphyre et de pierre de taille? Lorsque l'Eglise veut faire bâtir des chapelles, que demande-t-elle d'abord? Des constructions sobres, claires et peu coûteuses. On construit ainsi quelques «Notre-Dame de la Mouise» qui, malgré les difficultés et les matériaux médiocres ne sont pas si laides. D'ailleurs, en attribuant «l'Equerre d'Argent» à une église de l'Aube, «l'Architecture française» a su mettre en relief une œuvre architecturale d'une belle venue.

Encore que si l'on veut faire mieux et «impérissable» il suffirait que M. Jules Romains nous découvrit des mécènes, dignes de ceux du temps jadis!...

Pourtant, si les architectes d'aujourd'hui construisent des «machines à habiter», des «casiers à loger les hommes», il faut imaginer que nous sommes entrés dans une civilisation où, enfin, l'on se préoccupe de trouver un logement décent au plus grand nombre de familles. Mieux même, depuis peu, grâce à ce phénomène qu'aucune des civilisations précédentes n'a connu, les architectes ont pu mettre leur science et leur art à la disposition de ces familles.

M. Jules Romains connaît-il des maisons pour compagnons et même petits bourgeois, bâties par des architectes avant le début du Second Empire?...

Ce mouvement est né, d'abord grâce aux «maisons de rapport», qui a connu son plein essor après les percées d'Haussmann à Paris puis grâce au début du mouvement HBM mais en réalité, en France, après la Libération, grâce à la croisade en faveur de la construction massive de bons logements où les organismes HLM ont travaillé en liaison étroite avec des architectes de valeur.

Le confort qui existe, les plans masses dont nombre d'entre eux ont bien des mérites, ne font pas décrier à ce point les connaissances et le goût des architectes d'aujourd'hui. Toutefois, si l'on compare Notre-Dame de Chartres et un groupe HLM, on voit mal comment on peut trouver des points de repère!...

Par contre, si l'on compare la maison du «chat qui pelote», dans sa ruelle crasseuse et nos HLM, il n'est pas certain que la discussion ne soit pas favorable à celles-ci!...

Toutefois, il faut encore souligner que la part de l'Etat, dans la monotonie que l'on reproche à juste titre, est éminente. Celui-ci a établi des normes, des prescriptions, des limites de prix qui conduisent à restreindre les initiatives de l'architecte.

Il a pu le faire dans le juste souci de ménager l'argent dont il dispose. Il n'en est pas moins vrai que les règles souvent trop formelles – les ministres de la Construction l'ont reconnu – ont uniformisé les genres sur des canons fort précis... Qu'une réaction soit nécessaire, qu'un retour à une diversité régionalisée soit souhaitable, tous les architectes – et leur Ordre tout en premier – l'ont déclaré.

De toute façon, dans nos reconstructions de villes ruinées par la guerre, des réussites sont à retenir et on ne peut l'oublier.

Toutefois, cette uniformité que l'on déplore n'est pas le fait d'une époque, même la nôtre. Il est faux d'identifier les «styles régionaux» à une architecture d'école. Faut-il rappeler que le gothique s'est étendu dans toute l'Europe de l'Ouest, avec ses principes et ses théories. Notre-Dame de Paris a servi de modèles à des dizaines d'autres édifices religieux et avant cette époque, le Roman avait fait de même.

L'âge classique a reproduit des Versailles, ici et là, jusqu'en Russie et le baroque a bien foisonné dans toute l'Europe centrale!

Qu'il y ait eu des variantes, le fait est exact. Encore faut-il remarquer que nous évoquons encore ici les palais des Dieux et des Grands, non le logement tiré à des centaines de milliers d'exemplaires pour ce qu'on appelle «la masse».

Or, entre le style «normand» et le style «alsacien» à colombage, où trouve-t-on la différence marquée?

Le Moyen Age construisait ses immeubles d'habitation sur le même modèle et les quartiers anciens de Troyes ou ceux de Vannes, en dehors d'un charme légué par les siècles, sont de la même école...

Ce sont les matériaux qui donnent leur facture aux maisons. Or notre époque est celle des matériaux usinés et si on doit le regretter par un certain côté, ne peut-on s'en féliciter pour les familles qui jouissent d'un confort inconnu de leurs ancêtres?

Il est facile de regretter les bonnes vieilles bâties d'avant-hier. La femme qui a l'eau sur son évier, le réfrigérateur et l'électricité envie-t-elle tellement sa grand-mère puisant l'eau au puits à cent cinquante mètres de chez elle?...

Est-ce à dire que des efforts ne sont pas à mener à bien, qu'il ne faut pas attendre à trouver une architecture durable, diversifiée et agréable?

Nullement et c'est en quoi l'article de M. Jules Romains est utile. Il apporte des sujets de méditation aux bâtisseurs! Encore faut-il ne pas être trop sévère – on peut conclure que les architectes d'aujourd'hui, dans leurs travaux, n'ont pas tellement démerité aux yeux de leurs prédécesseurs.

(«Journée du Bâtiment»)